

Injustice

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 29

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

II

Les chanteurs du Léman.

À u nombre des chanteurs qui succédèrent au père Tiaver, dans un des banquets dont nous venons de parler, il faut citer, dit la chronique, un jeune homme de la contrée, n'appartenant pas à la louable corporation des bateliers, mais qui avait eu le talent de se faire inviter par le motif qu'il était le bienvenu pour quelqu'un de la maison. Il fut assez bien accueilli lorsqu'il demanda la parole pour une chanson dont voici le premier couplet :

De Lavaux, sol riche et fertile,
Voyez le brave vigneron ;
C'est lui, par son travail habile,
Qui fit au pays son renom.
Quand Baccus faisant sa tournée
Vint s'arrêter dans nos hameaux
Il dit : « J'ai fini ma journée,
Je suis heureux d'être à Lavaux. »
Terre chérie !
Oh ! ma patrie !
Où voit-on d'aussi beaux coteaux ?
Honneur à vous, gens de Lavaux ! (bis)

L'escadre de Cully.

Nous avons dit tout à l'heure qu'à cette époque le port d'Evian n'était pas encore construit, celui de Cully était très fréquenté. On y voyait une grande lignée de barques dont les patrons ne nous sont connus que par leurs sobriquets. C'étaient :

L'Aigle, grande barque appelée parfois le vaisseau amiral ; elle avait onze ancres devant et pouvait porter 400 tonneaux de chaux. Patron « Le Tion ».

La Belle Estomac, 8 ancres et 300 tonneaux. Patron... Ces deux barques étaient de Vevey.

L'Hercule, patron l'« Allumette », du port de Morges.

La Guimbarde, patron « Comme cela là », de Rolle.

La Galliotte, patron « Piapa », de Nyon.

La Michaude, patron le « Gros Capitaine », de Genève.

La Syrène, d'Ouchy, ayant pour patron « Naz cuet », et sur la quille on lisait cette devise : « Laissons dire et faisons bien ».

Il était très curieux, paraît-il, de se mêler un peu aux équipages de ces barques, surtout le soir, lorsqu'ils se réunissaient dans leurs établissements favoris, donnant sur le port de Cully. L'une des enseignes portait : *La Medze*, et l'autre : « *Oberge* pour les charretiers du « *laque* ».

Pour comprendre ce titre singulier de *Medze*, disons que Cully avait, comme tous les autres endroits du pays, son sobriquet, et que ce mot, qui était précisément le sien, est le nom donné à l'ablette ou *blanchet*, poisson très abondant dans notre lac. Le blanchet étant connu pour mordre à tous les appas est appelé vulgairement *medze*.

La pinte du *Medze* était très en faveur dans ce moment-là parce qu'elle était desservie par l'homme qui, quelques années auparavant, avait joué le principal rôle dans le sauvetage d'un enfant abandonné sur le *Perroquet*, et auquel nous reviendrons bientôt. C'était aussi l'endroit où la musique se réunissait pour ses répétitions.

Chaque équipage apportait là son pain et son bouilli froid, et, tout en mangeant, les langues ne restaient pas inactives. On y entendait, nous dit un témoin oculaire, les jurons les plus variés. Vevey se distinguait en cette matière par la haute nouveauté. Morges brillait par la variété et la qualité.

Un soir, les mâchoires ayant suffisamment manœuvré, une conversation générale, le grand branle-bas commença ; tous les brulôts étant allumés, le patron l'« Allumette », de l'*Hercule*, obtint un certain silence pour raconter les tribu-

lations de son dernier voyage de Morges à Cully. Mais avant de lui donner la parole, nous ferons remarquer qu'à cette époque en question il existait entre les bateliers et les riverains une antipathie qui dégénérait quelquefois en voies de fait. Les bateliers étaient ordinairement sur la défensive, parce que, ayant à répondre à plus d'un, la tâche devenait parfois pénible et difficile. Ces conflits, émaillés de railleries mordantes, avaient ordinairement pour objet tel ou tel acte répréhensible ou ridicule, dont un batelier s'était rendu coupable et qui rejaillissait sur toute la corporation. Les répliques, à leur tour, portaient ou sur un méfait de la localité querreluse ou sur un sobriquet.

L'*Allumette* ayant pu obtenir le silence, s'exprima à peu près en ces termes : « Partis de Morges le matin, par un bon faux mourjé, nous sommes bien venus jusqu'à Ouchy, mais là se sont levés un *séchar* et un *lardaire* qui nous ont obligé à prendre les étires jusqu'à Cully. Quand nous avons été sous les Désertes, les gens de Pully ont commencé à nous engueuler en nous demandant combien les zizelettes se vendaient à Morges en nous criant : « Contrebandier, voici les gabelous. Sauve-toi, etc. ». Avec ces pauvres Pulliérens, il était facile de riposter. Aussi, quand j'ai eu dit : « Vas-t'en, vilain *gogan*, va coter ton clocher qui tremble quand on sonne. On vous connaît, bohémiens, à votre patois gultural et à votre goût pour la musique, etc. », il aurait fallu voir baisser l'aile à ces naturels du pays. Heureusement que par là c'est *tes.t* et que nous étions trop loin, car nous aurions été assommés par les pierres dont ils nous menaçaient.

» Pully passé, nous étions certains d'être accueillis par Lutry encore plus rudement. Après avoir passé Paudex, des cris lointains se firent entendre ; nous ne répondîmes pas afin de ménager nos forces pour le passage de la ville. Là, on nous a lancé des feux croisés des remparts, du Singe et surtout des galeries. Aussi nous avons lâché toutes nos bordées : « Allez, méchants mange pêches (*caca perse*), à Promasens, racheter votre Saint-André que vous avez vendu pour cinq quarterons de cerises sèches ».

» A Villette, la grosse bande du *Duc* a ouvert quelques feux auxquels nous avons riposté en disant : *A Vellella, rin de pan que sique on lai quarte de Naran*.

» Enfin, arrivés à Cully, vers la pointe du grand peuplier, nous aperçûmes des figures sympathiques ; il y avait tous ces braves amis qui se présentent pour recevoir le *charron* (corde à amarrer) : *Pioulet, Bourbon, Ministre, la Botte, Grillottier, Bollon* et plusieurs autres qui ont aidé à ancrer. Ce n'est pas comme à Ouchy, où tous les services doivent se payer, et si on n'en a pas besoin, ils sont à vous demander : *Païe-to rin* ? Et puis quelles gens ! Imaginez : je demandais aux frères Boudzaçus des nouvelles de leur père ; l'aîné m'a répondu : *Noutron pare, lé mort celi l'hiver. No lin bin hiverna po lou diablo.* »

(A suivre).

LOUIS MONNET.

Entre bonnes amies. — La belle Mme de K..., qui passe pour dissimuler quelques-uns de ses nombreux printemps, a pour péché mignon de se parfumer à l'exécès.

Une de ses intimes amies disait à ce propos :
— Elle raffole positivement des odeurs et des extraits...

— Excepté de l'extrait de naissance ! fit observer une autre amie, plus intime encore.

Injustice. — Un pauvre diable raconte sa dernière mésaventure :

Je n'avais pas mangé depuis deux jours. Désespéré, je me précipite dans la Seine. Un marinier me repêche... Eh bien, on a donné 25 francs à mon sauveur... et rien à moi !...

Attrapé, l'oncle. — On vante à l'oncle Paul l'intelligence et la malice du petit Bob, qui est toujours le premier de sa classe.

— Eh bien, Bob, dit l'oncle Paul, dans l'intention d'embarrasser le malin neveu, combien font 3 grenouilles et 5 lapins ?

Interloqué par cette question saugrenue, le gamin reprend bientôt son aplomb...

— Ça fait... ça fait... 8 sautépèdes !

Imprudence. — Moi, disait un parvenu, je ne parle jamais à mes inférieurs.

— Etes-vous sûr d'en avoir jamais rencontré ?

TOURDZON ET SON AVOCAT

TOURDZON l'étai accusé d'avai robâ onna ceintanna de francs, outre la né, à n'on bolondzi que l'avai portâ pllieinta et quemet ein avai que l'avant vu Tourdzon verounâ à l'einto de la bolondzeri, lè dzein l'avant vito de : « L'è Tourdzon que l'a fé lo coup de teimps ! » et lè gendarme l'avant menâ reduire à la gapiouânre. Faut crère que lè z'affère n'all'avant pas tant bin por li, du que lo gard'avant asse grand teimps et que l'ant pas laissi corre que por lo menâ ao Tribunal. L'è vere que clli Tourdzon étai on mince guieux assebin et lo premi reinmoua-plièce que la terra pusse portâ ; mâ por robâ vé lo bolondzi lè ceint francs, nion pouâve lo dere, nion l'avai vu. L'a tot parâi falii prendre on avocat, et que l'a ché on tot fin, lo premi minnamor dau payi, que savâi bin menâ la leinga, — eintre sa fenna et li, ein dévissant battiorâ dau commerce ! — ; vo dio qu'on arâi de que fasâi cein ao mécanique. S'appelâve monsu Mor et sa fenna l'étai onna damuzalla Aover ; li l'étâi dan on Mor-Aover et po bin batsi, l'étâi bin batsi.

Dan, vaicé, lo dzor dau dzudzement, que l'avocat l'a falii dèfeindre de leinga Tourdzon et se vo z'avâi oïu clli déblliottâdzo, vo z'arâi étâ pardieu pas mau'èbayi. L'a quemeinci pé dere que Tourdzon étai on homme de sorta, brâva dzein, « on andze à la tserraire et on bon Dieu à l'ottô » — (lo contréro dâi fenne, que desâi, que sant dâi z'andze à la tserraire, dâi diablîe à l'ottô), — que voliâve alla ao paradis ao bien nion lâi aôdra, qu'on ne pouâve pas l'acchounâ d'avâi robâ quie que sâi, étâi trâo bravo Tourdzon por cein, que clli que foudrâi eincllioure l'étâi lo bolondzi et tote lè z'autre racaille dau velâdzo. Et pu dinse onn'hâora doureint, tant qu'à la fin lè dzûdzo sè dirant que Tourdzon n'étâi pas on voleu et fut libèrâ de tot.

De vé la né, quand l'avocat Mor-Aover salue Tourdzon, ie lâi fâ dinse :

— Eh bin ! Tourdzon, ne vo z'âi-io pas bin dèfeindu de leinga ? N'âi-io pas bin dèvesâ ?

— Destra, monsu Mor-Aover ! Vo dèvesâ tant bin que i'è cru mè-mimo on moment que n'avé pas robâ lè ceint francs ao bolondzi.

MARC À LOUIS.

PLAISIR ET SOLIDARITÉ

La pluie persistante, impitoyable, qui ruine les espérances de nos agriculteurs, de nos vigneron, de nos hôteliers de montagne, qui contrarie tout le monde, enfin, a causé aussi le désarroi dans le budget de la Fête fédérale de gymnastique, dont sans elle le succès eût été sans précédent.

C'est le déficit. Le combler est une lourde charge pour nos sociétés de gymnastique, « Bourgeoise », « Amis-Gymnastes » et « Grütli ». Mais la solidarité est venue à leur secours. D'un élan généreux et spontané, un grand nombre de sections vaudoises et des cantons voisins, Genève, Neuchâtel, Berne, etc., ont promis leur concours à un grand spectacle gymnastique qui aura lieu demain dimanche, à Beaulieu, à 3 heures. Le programme est des plus alléchants. On y verra entre autres des exercices d'ensemble par les gymnastes d'une part, d'autre part par 2000 écoliers lausannois.

La population lausannoise voudra par sa présence